

Délégué-es du personnel du 10 août 2018

①05.62.16.78.06 / 06.34.45.36.96 www.snutefifsu.fr

syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

La séance des délégué-es du personnel est votre lieu d'expression N'hésitez pas à nous solliciter, le SNU posera vos questions et réclamations

ORE

UN QUESTIONNAIRE NE VAUT PAS CONTRACTUALISATION!



QVT

Absent-e 5 jours et plus, c'est une ½ journée d'ACEA à votre retour



Modalité Visio



Enième rappel

VISIO = VOLONTARIAT !!!

PRV C'EST 30 MN

CONGES



4 semaines c'est possible et déposées directement sous Horoquartz aussi.



ESI

4 ESI/matinée C'EST POSSIBLE

VOTRE ELD DOIT EN FAIRE LA DEMANDE AUPRES DE LA DT



La prochaine séance des Délégué-es du Personnel aura lieu le 14 septembre 2018 syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr